



FÉDÉRATION DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCORE UNE TRÈS BELLE VICTOIRE À MONTAUBAN !

Après la formidable lutte et victoire de la Clinique du Pont de Chaume fin 2015, les salarié.e.s grévistes et le tout jeune syndicat CGT de la clinique Boyé (82 Tarn-et-Garonne) en grève depuis le vendredi 30 septembre pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur salaire avec le soutien de toutes les structures CGT locales, ont signé tardivement dimanche 2 octobre au soir un protocole de fin de conflit avec la direction.

Cette dernière a fini par tout lâcher devant la détermination de ses nombreux-ses salarié.e.s grévistes : Toutes les revendications des salarié.e.s grévistes ont été gagnées après douze heures intenses de négociations :

Sur le plan des revendications salariales :

- Régularisation du paiement de la pause repas (cf code du travail)
- Augmentation de la valeur du point de 6% (passant de 7€ à 7,42€)
- Suppression des jours de carences lors des arrêts maladies
- Mise en place de la subrogation pour tous arrêts indemnisés par la CPAM
- Mise en place de jours enfant malades rémunérés supplémentaires
- Gratuité du repas pour tout le personnel sans distinction le dimanche et les jours fériés
- Instauration du 13ème mois

Revendications des emplois :

- 1 Aide-Soignante de nuit par service
- 3 brancardiers pour le bloc et les services
- 1 agent de stérilisation
- 2 manutentionnaire
- 1 poste d'IDE pour l'activité ambulatoire de la Maternité

Revendications sur les conditions de travail :

- Arrêt de l'induction au bloc à 18h, pour toutes les interventions d'une durée supérieure à une heure dernière induction à 17h
- Arrêt des supplémentaires « imposées »
- Mise en place d'un délai de prévenance d'un mois pour toutes modifications du planning et des horaires
- Création de nouveaux plannings favorisant l'articulation vie professionnelle/vie privée, mettant fin au RTT et congés annuels imposés.
- Remise en état de tout le matériel défectueux déjà signalé (certains depuis des mois)
- Réfection des bâtiments vétustes
- Plus de respect et de reconnaissance envers le personnel, arrêt des différentes pressions et violences verbales que subissent les salarié.e.s
- Paiement des heures de grève.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT salue la formidable et exemplaire lutte victorieuse des salarié.e.s et du syndicat CGT de la clinique Boyé.

Montreuil, le 7 octobre 2016

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

75

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.75
E-Mail : sg@sante.cgt.fr